



Problèmes avec mon appartement, non réponse de l'agence

Par **gaelleblamart**, le **27/06/2009** à **10:59**

Bonjour,
Je suis actuellement locataire d'un appartement (depuis 14 juin 2008).
J'ai constaté plusieurs problèmes, pour lesquels j'ai contacté mon agence pour en faire part et demandé une réparation.
Ces problèmes sont :
- en juillet 2008 : il y a eu un gros orage et j'ai constaté une infiltration dans ma chambre (juste au dessus du lit). Il n'y a que le toit au dessus de mon appart. j'ai contacté l'agence, fais une déclaration à mon assurance, une entreprise est venue en disant qu'il fallait refaire le joint, un autre entrepreneur est venu et a dit qu'il n'y avait rien, à ce jour aucune réparation donc.
- en septembre 2008 : un matin je me lève et impossible de remonter mon volet de salon, la manivelle tournée dans le vide, j'ai contacté l'agence, on ne m'a pas rappelé, le lendemain mon père est venu, a remarqué une lame de volet cassé, l'a enlevé et "réparé sommairement" le volet, à ce jour toujours pas de réparation pourtant une entreprise est passée pour faire un devis.
- mai 2009 : ma chaudière fait un bruit de casserole, je contacte l'agence et l'entreprise qui a fait mon entretien en décembre, le chauffagiste vient, regarde, rien de particulier mais la chaudière a 16 ans et montre des signes de fatigue, le chauffagiste dit qu'il faut penser à la faire changer. Depuis je dois attendre 20 min pour avoir de l'eau chaude quand je prend une douche, de plus parfois l'eau devient hyper froide et quelques instants plus tard elle devient brûlante puis redevient froide, je n'ai pas pu prendre une douche normalement chaude depuis plus d'un mois. Je contacte l'agence il y a 15 j pour rappeler le volet et signaler la chaudière, elle me répond qu'elle me met en relation avec 2 entreprises pour la chaudière et la pompe pvc pour le volet. À ce jour toujours pas d'appel.
- hier 26 juin 2009 : de nouveau gros orage, de nouveau infiltration dans ma chambre, l'agence ne me rappelle pas.
J'ai envie de mettre mon loyer en consignment des loyers mais ne sais pas comment faire.
Merci de m'avoir lu et merci de tenter de me répondre.
nps: ne me dites pas d'aller sur l'autre site payant, je n'ai pas les moyens merci

Par **jeetendra**, le **27/06/2009** à **12:43**

bonjour, lundi prenez contact avec l'Adil du nord, adresse ci-dessous, ils vous aideront à trouver une solution, bon après-midi à vous.rnrnADIL du Nord (Association Départementale d'Information Logement du Nord)rn2 RUE ALEXANDRE DESROUSSEAUXrn59160 Lillerntéléphone : 08 25 34 12 63

Par **gaelleblamart**, le **27/06/2009** à **17:14**

Bonjour,rnmerci pour votre réponse, je m'étais justement renseignée sur l'ADIL, j'ai vu qu'il y avait des permanences à la mairie d'annoeullin (plus proche de chez moi), rnmais je vais également envoyer une LRAR lundi.rnTrop c'est trop....rnSurtout que j'ai contacté l'ancien locataire, il m'a expliqué qu'une fois à cause d'une fuite au toit le fond plafond c'était écroulé dans le couloir et il a dû prendre un avocat et faire bloquer son loyer pour que le propriétaire se décide à faire les travaux.rnrnEncore merci pour tout.

Par **jeetendra**, le **27/06/2009** à **20:30**

de rien, courage encore et bonne soirée à vous, la lutte continue